



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

MINISTÈRE DU LOGEMENT
ET DE L'HABITAT DURABLE

Direction de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
de GUADELOUPE

Basse-Terre, le 20 FEV. 2017

Mission Développement Durable
et Évaluation Environnementale

Nos réf. : DN/LR/CB/LD-R – MDDEE-2017-n° 17

Vos réf. :

Affaire suivie par : Catherine BADLOU

eval-environ.guadeloupe@developpement-durable.gouv.frouv.fr

Tél. 0590 99 35 75 – Fax : 0590 95 32 12

Autorité environnementale

préfet de région

<http://www.guadeloupe.developpement-durable.gouv.fr/evaluation-environnementale-r34.html>

Monsieur le directeur,

A la date du **16 décembre 2016**, l'Autorité environnementale a reçu pour avis votre dossier relatif au projet suivant : **Création du poste de transformation 63 000 / 20 000 volts à Petit-Bourg**, enregistré sous le numéro **2016-267/DEAL/MDDEE**.

En application de l'article R.122-7 II du code de l'environnement, je vous informe de l'absence d'observations émises dans le délai de 2 mois à compter de la réception du dossier.

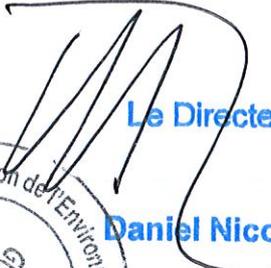
La présente information devra figurer dans le dossier soumis à enquête publique ou toute autre forme de consultation du public. Elle est également rendue publique sur le site internet de la Déal à l'adresse indiquée ci-dessus.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le préfet et par délégation,
le directeur de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

Monsieur le directeur
d'EDF archipel Guadeloupe
Rue Euvremont Gène _ Bergevin
97153 POINTE-A-PITRE

Copie : DEAL/RED


Le Directeur
Daniel Nicolas

